

**MAIRIE DE
WITTENHEIM
- Haut Rhin -**

**RETRAIT
D'UNE DECLARATION PREALABLE**

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Demande d'annulation réceptionnée le 11/03/2025	N° DP 068 376 25 J 0012
<p>Par : EDF Solution solaires représentée par Madame REHABI Aïssa</p> <p>Demeurant à : 43 rue du Saule Trapu 91300 MASSY</p> <p>Pour : Pose de panneaux photovoltaïques</p> <p>Sur un terrain sis à : 99 rue du Docteur Albert Schweitzer Cadastré : 04 0109</p>	Destination : Habitation

Le Maire

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire déposée le 31/01/2025 par EDF Solution solaires représentée par Madame REHABI Aïssa pour la pose de panneaux photovoltaïques et accordée le 12/02/2025,

Vu la demande d'annulation reçue le 11/03/2025,

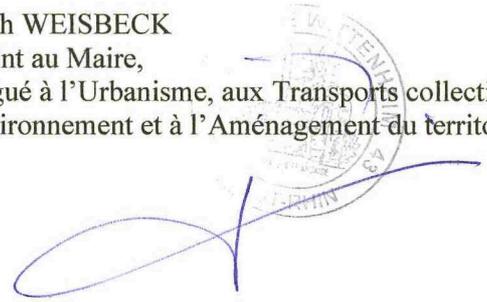
ARRETE

ARTICLE UNIQUE : la demande de déclaration préalable susvisée est **annulée**.

Fait à WITTENHEIM

Le 20 MARS 2025

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 421-2-4 du Code de l'Urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa transmission.